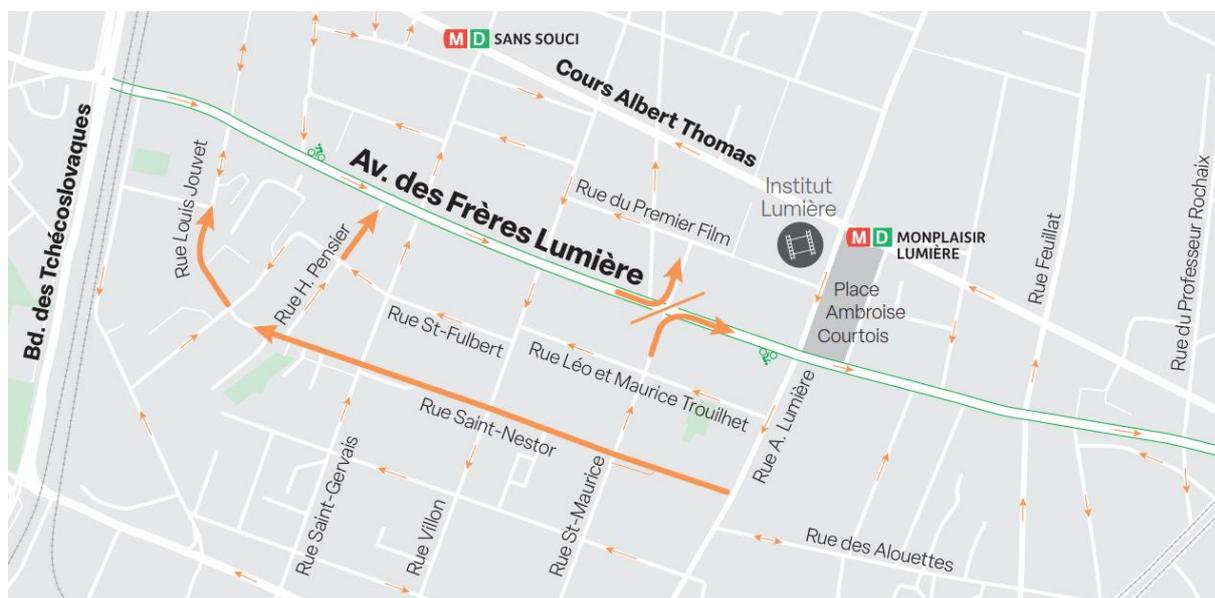


COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Frères Lumière : le nouveau plan de circulation sera mis en place à partir du 30 août**

La première phase d'aménagement de la rue du Premier Film et de l'avenue des Frères Lumière entre la place Ambroise Courtois et la rue Saint-Maurice sera terminée à la fin du mois d'août. Le nouveau plan de circulation définitif sera ainsi mis en place dès le samedi 30 août. Il permettra de conserver le trafic local tout en offrant une meilleure sécurité pour les piétons très nombreux sur cet axe commerçant.



Les flèches indiquent les sens de circulation mis en œuvre dans le cadre du nouveau plan de circulation

Les principales évolutions

- L'avenue des Frères Lumière demeure en sens unique avec une réorganisation des flux au niveau de la rue Saint-Maurice.
- Les rues perpendiculaires restent accessibles et circulées en amont et en aval tout au long de l'avenue.
- Le sens de circulation de la rue Saint-Nestor est inversé de l'Est vers l'Ouest.
- Une partie de la rue Louis Jouvét entre la rue Santos Dumont et la rue Chapuy est mise en sens unique, de l'Est vers l'Ouest.

Ces changements répondent à une réorganisation globale de la circulation dans le secteur. Des places de stationnement sont conservées sur la section entre la rue Louis Jouvét et la rue Saint-Maurice, les places de livraison sont maintenues et les places PMR seront plus nombreuses sur l'ensemble de l'avenue. Pour rappel, plus de 1000 places sont disponibles à moins de 3 minutes à pied de l'avenue.

La deuxième phase d'aménagement se poursuit

La seconde phase d'aménagement entre la rue Saint-Gervais et la rue Saint-Maurice ont démarré cet été et se poursuivront jusqu'à l'été 2026. Les travaux débuteront côté impair de l'avenue, en demi-chaussée afin de maintenir la circulation des véhicules le plus longtemps possible. Les interventions concernent la mise à niveau des sols, la réalisation des fosses pour les arbres, le pavage des trottoirs.